

# COVID-19 : CONCEPT DE PROTECTION

## ACTIVITES A LA JOURNEE ET CAMPS AVEC HEBERGEMENT

Selon les indications de l'Office du médecin cantonal

Etat au 1er juin 2021

### **Tests**

- Les participants et les encadrants doivent avoir effectué **un auto-test** avant le début du camp, au maximum 24 heures avant.
- Chaque participant et encadrant est prié de venir avec une réserve d'au moins un auto-test pour un camp de moins de 7 jours minimum.
- Pour un camp de plus de 7 jours, un auto-test doit être effectué tous les 7 jours.
- Prévoir une réserve d'auto-test en conséquence.
- Un encadrant est responsable que tous les auto-tests aient été effectués.

### **Sont exemptées d'auto-test :**

- Les personnes vaccinées complètement depuis plus de 14 jours, avec attestation (2 doses ou 1 dose suite au Covid)
- Les personnes guéries du Covid depuis moins de 6 mois, avec attestation.

Cerebral Vaud – Règlement Covid-19 interne – 10.06.2021 – En vigueur dès le 01.07.2021